

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 528

Société :

R.A.M

165339

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENAOHOU

MOHAMED

Date de naissance :

29/01/42

Adresse : 3, Rue Sidi Ali Ben Youssef Zouhair, 2^{ème} étage
App. 5-5, C. Palme, CASABLANCA

Tél. : 0522 20 45 45 Total des frais engagés : 13.00 Dhs
657 0666 880 6125

Cadre réservé au Médecin


Dr. Z.N. LARAQUI
Professeur
ORL Chirurgie Maxillo Facial Allergologie
10, Bd. Bir Mazarine 25, 7212
Tél. 0522 25 72 12

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : BENAOHOU Age: 81

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection ORL

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous un emblème confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 14/06/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/06/123	6		6	DR. Z.N. LARAQUI Professeur Chirurgie Maxillo-Faciale Allergologie Ed. Bir Anzalane Maârif-Casablanca Tél: 0522.28.72.72
Chirurgie Ed. Bir Anzalane Tél: 0522.28.72.72			0.R.L 119	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	27/06/23	P.1182	1300,00 DH

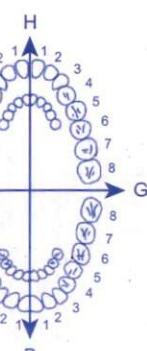
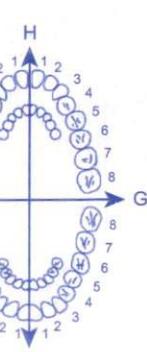
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 B 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553		Coefficient des travaux
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Abdelmajid RIFKI

Anatomo-cytopathologiste
Diplôme de l'Université de Lyon
Ex. enseignant à la Faculté
de Médecine de Casablanca



Pr. Soumaya ZAMIATI

Anatomo-cytopathologiste
Ex. enseignante à la Faculté
de Médecine de Casablanca

مختبر التشريح الدقيق ابن النفيس
CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ENNAFIS

232 AR 990

DEMANDE D'EXAMEN ANATOMOPATHOLOGIQUE

De la part du Docteur : **LARAQUI** Professeur Agrégé

Nom et prénom : **BENAOUDOU MOHAMMED** Age : **19 M**

Date du prélèvement : **07.06.2023** Réf. antérieure :

Siège et nature du prélèvement :

Renseignements cliniques :

.....
.....
.....
.....

Cytologie :

- Frottis : Vagin Exocol Endocol Endometre

- Date des dernières règles :

- Autres : Ponction Liquide

- Traitements éventuels :

Date :

Signature

Dr. Abdelmajid RIFKI

Anatomo-cytopathologiste
Diplômé de l' Académie de Lyon
Ex. enseignant à la Faculté
de Médecine de Casablanca



Pr. Soumaya ZAMIATI

Anatomo-cytopathologiste
Ex. enseignante à la Faculté
de Médecine de Casablanca

مختبر التشريح الدقيق ابن النفيس
CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ENNAFIS

FACTURE

REF : FA23002585

Date de facturation 13 / 06 / 2023

Médecin traitant Pr. LARAQUI

Patient Mr Mohamed BENOUEHOUD

Demande référence E232AR0990

Demande reçu le 07/06/2023

A Payer 1 300,00 Dhs

coefficient-P 1182

Mode de règlement

Arrêtée la présente facture à la somme de : MILLE TROIS CENTS DIRHAMS

Dr. A. RIFKI

*ENTRE DE PATHOLOGIE
IBN ENNAFIS
Dr Abdelmajid RIFKI
11, Rue Lieutenant Berge
Tél LG: 0522 20 23 02 - Casablanca*

ICE 001808260000087 IF 41707227 INPE 91120584 INPE du Laboratoire 093002954



مختبر التشريح الدقيق ابن النفيس
CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ENNAFIS

Reçu le : **07/06/2023**Notre réf. : **E232AR0990**Edité le : **12/06/2023**Prescripteur : **Pr. LARAQUI**Âge : **81 ans**Patient(e) : **Mr Mohamed BENOUEHOUD**Organe : **Thyroïde**

(GMHN - Thyroïdectomie totale - Examen extemporané)

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

Pièce de thyroïdectomie totale examinée en extemporané de 20gr mesurant 4x4x2cm pour le lobe droit, 5x2x2cm pour le lobe gauche et 2x1x0,4cm pour l'isthme.

A la coupe, le lobe droit renferme quatre nodules de 0,4cm à 0,7cm et le lobe gauche renferme trois nodules de 0,3m ; 0,7cm et 1,2cm. Ces nodules sont bien limités d'aspect colloïde et charnu par places avec remaniements hémorragiques.

Résultat de l'examen extemporané communiqué par téléphone : **dystrophie thyroïdienne bénigne.**

L'examen après inclusion en paraffine confirme les données de l'examen extemporané. Il montre que les nodules sont constitués de vésicules petites et grandes centrées par une colloïde abondante et tapissées par un épithélium cubo-cylindrique ou aplati. Les cellules épithéliales ont un cytoplasme eosinophile ou clarifié et un noyau arrondi muni d'une chromatine peu dense et d'un petit nucléole. Certaines vésicules sont dilatées et kystiques, tapissées par un épithélium aplati. Le tissu interstitiel est fibro-congestif infiltré de lympho-histiocytes avec présence de suffusions hématoïdes, quelques foyers fibreux, de nodules lymphoïdes et de sidérophages.

Le parenchyme thyroïdien situé entre les nodules montre des remaniements interstitiels fibro-congestifs.

Conclusion :

- Dystrophic thyroïdienne multi nodulaire avec strumite ;
- Absence de malignité.

**Dr A. RIFKI**